

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

POUR DE BONNES PRATIQUES AGRICOLES

ILE DE FRANCE

Grandes Cultures

Bulletin Technique n°39 du 17 décembre 2007 - 2 pages

Bilan de l'année

La campagne 06/07 et ses températures bien au-dessus des normales (qui pouvait préfigurer le scénario des prochaines décennies avec le réchauffement climatique), a été marquée par une avance des cultures, mais surtout l'arrivée beaucoup plus précoce (2 à 4 semaines d'avance) de certains ravageurs, mais aussi des maladies de la betterave.

Ce contexte climatique particulier de la campagne, a aussi mis en avant des problèmes peu habituels : teigne des crucifères, piéride et mineuses sur colza à l'automne, mouche des semis, rouille brune et lemas sur céréales, ramulariose sur orge de printemps,.....

On a également détecté le premier cas de hernie des crucifères sur colza dans la région, des attaques d'ascochyta et Fusarium graminearum sur feuilles de maïs, des évolutions dans les souches de mildiou de la pomme de terre, ...

Pour en savoir plus sur les quelques thèmes présentés ci-dessous, et sur l'ensemble du bilan et de la surveillance sanitaire et de nos expérimentations, vous pouvez commander le document papier ou cd (bon de commande dans le précédent bulletin).

Sclérotinia colza

Le sclérotinia a été le principal sujet parasitaire sur colza avec :

- des attaques précoces et inédites au collet dès janvier-février, puis de nouvelles attaques tardives au collet en mai-juin,
- des attaques sur tiges, y compris sur des parcelles protégées, malgré l'absence d'eau en avril. Ces attaques peuvent être liées soit à des contaminations précoces (fin mars, qui se sont développées plus ou moins tardivement), soit tardives (fin avril - début mai), ce qui explique la forte disparité des résultats d'une situation à l'autre selon la variété, la date et le stade de traitement, et les produits et doses utilisés.

La nuisibilité n'a heureusement pas toujours été à la hauteur de ce que l'on pouvait craindre.

Très bons résultats du prothioconazole (JOAO à 0,7 l/ha) dans les essais, en efficacité et en rendement. Bons résultats aussi de l'association PICTOR + SUNORG en rendement.

Maladies du blé

Exceptionnellement cette année, c'est la rouille brune qui a eu le plus d'incidence sur le rendement, devant la septoriose (pertes de 10 à plus de 30 qx/ha).

Dans les essais, on note un bon comportement des associations type OPUS + prochloraz, ou MENARA + BRAVO. Les strobilurines ont montré leur intérêt sur rouille (bons résultats d'OPUS + COMET, de MADISON PACK par rapport à INPUT PACK).

Pour la septoriose, on ne note pas d'évolution de la résistance pour les triazoles. Pour les résistances piétin verse, les analyses sont encore en cours.

Ravageurs protéagineux

Outre les céréales, les protéagineux ont eux aussi connu des problèmes de viroses, liés à une arrivée précoce des pucerons sur des plantes jeunes, un séjour prolongé de populations assez faibles, et un effet à priori défavorable des traitements sitones.

La maîtrise de ces pucerons est assez difficile surtout sur féverole, où le KARATE K n'égale pas les performances que l'on obtenait auparavant avec l'AZTEC.

Même constat sur la bruche de la féverole, pour laquelle le retrait de l'endosulfan complique la lutte. Si le KARATE XPRESS est la moins mauvaise alternative, un ou deux passages supplémentaires semblent nécessaires.

Enfin la bruche du pois, tend de plus en plus à se rencontrer dans le sud de la région.

Flore

On note dans certains secteurs le développement d'une flore émergente (erodium, anthrisque, datura…). Dans le cas du maïs, si la flore s'est diversifiée un peu depuis la disparition de l'atrazine, ce sont toujours les adventices habi-

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE

Direction Régionale et Interdépartementale de l'Agriculture et de la Forêt
Service Régional de la Protection des Végétaux
ILE DE FRANCE
10 rue du séminaire
94516 RUNGIS cedex
Tél : 01-41-73-48-00
Fax : 01-41-73-48-48

Bulletin réalisé avec la participation de la FREDON Ile de France

Imprimé à la station D'Avertissements Agricoles de Rungis
Directeur gérant : N. THERRE

Publication périodique C.P.P.A.P n°0909 B 07113
ISSN n°0767-5542

Tarifs individuels 2007:
80 euros (papier)
72 euros (fax)
66 euros (mail)

tuelles qui posent des problèmes comme cette année : chénopode, morelle, renouées, liseron.

Des cas de vulpins et des ray grass résistants aux sulfonylurées sont maintenant officiels en France (dont en Ile de France pour le vulpin). Le problème va se développer dans les années à venir. Celà renforce la nécessité de mettre l'accent sur les moyens agronomiques utiles pour réduire le salissement des parcelles.

Taupins

On note année après année, une augmentation de la problématique taupins, conséquence peut être de l'arrêt de certains traitements insecticides, mais également du développement d'une nouvelle espèce (Agriotes sordidus), à cycle plus court, et que nous avons identifié dans différents sites de la région.

Méligèthes

Les méligèthes résistants aux pyréthrinoïdes sont présents aussi dans les régions périphériques de la culture du colza (Bretagne, Nord - Pas de Calais).

Le taufluvalinate et la bifenthrine conservent leur bonne action. Le respect des seuils reste primordial.

Isoproturon

Il n'y a pas d'arrêté nouveau restreignant l'utilisation de l'isoproturon. Suite à l'inscription de l'isoproturon sur la liste européenne, c'est au tour des produits qui le contienne d'être ré-évalués dans chaque Etat Membre. En France, c'est maintenant l'AFSSA qui a la charge des évaluations, les décisions finales de Mise sur le Marché restant du ressort du Ministère de l'Agriculture.

Les premières spécialités à base d'isoproturon qui ont été étudiées par l'AFSSA (avis datant d'avril et mai, consultables sur le site internet de l'AFSSA) se sont vues attribuer de nouvelles phrases de risque :

Spe 2 = pas d'application sur sols drainés,
Spe 3 = Zone Non Traitée de 5 m par rapport à la zone non cultivée adjacente,
Spe 7 = ne pas appliquer en période de reproduction des oiseaux (un flou subsiste sur la prise en compteeffective d'une date précise).

Nous attendons des instructions sur la définition précise de ces différents points.

Les Zones Non Traitées ont aussi été révisées pour certains produits, et passent à 20 m.

Ces évolutions sont indépendantes du Grenelle de l'Environnement, même si elles vont dans le même sens. L'isoproturon fait partie des molécules pour lesquelles la réduction des utilisations est souhaitée, compte tenu de leur impact sur l'environnement.

Réglementairement (et en particulier dans le cadre de la conditionnalité), l'utilisateur doit respecter les exigences prévues par l'Autorisation de Mise sur le Marché, et figurant explicitement sur l'étiquette du produit utilisé. **Il convient donc de vérifier attentivement les mentions et phrases de risque présentes sur vos bidons, et de les respecter.**

Suites Grenelle

Dans le prolongement des décisions prises par le Président de la République à l'issue du Grenelle de l'environnement, Michel Barnier, ministre de l'agriculture et de la pêche, a installé le 15 novembre, le comité d'orientation du plan de réduction de l'usage des pesticides.

Ce plan de réduction comporte deux volets :
- le retrait du marché dans les meilleurs délais au regard des solutions alternatives existantes, des produits contenant les 53 substances actives les plus préoccupantes, dont 30 avant la fin 2008 (remarque : pour les 3/4 d'entre elles, il s'agit des substances dont les retraits étaient déjà annoncés),

- l'élaboration d'un plan de réduction de 50% de l'usage des pesticides dans un délai de dix ans, si possible.

Michel Barnier, ministre de l'agriculture et de la pêche, a fixé comme objectif de présenter le plan au président de la république avant la fin du premier semestre 2008.

Le comité d'orientation se réunira sous la présidence du Ministre tous les trois mois. Un groupe technique opérationnel d'experts est constitué sous la présidence de Monsieur Guy Paillotin, secrétaire perpétuel de l'Académie de l'Agriculture. Ce groupe composé d'une quinzaine de personnes, sera chargé de formuler des propositions concrètes d'action sur les thématiques suivantes :

- définition d'indicateurs précis et consensuels pour assurer le suivi,

- évaluation des marges de progrès sur les substances et itinéraires techniques,

- mobilisation de la recherche, du développement et du transfert des méthodes alternatives et des systèmes économes en pesticides,

- formation des agriculteurs à l'utilisation des pesticides et professionnalisation des métiers de la distribution et du conseil phytosanitaire autour d'un objectif de certification,

- renforcement des réseaux de surveillance sur les bio-agresseurs et sur les effets non intentionnels de l'utilisation des pesticides avec une mise en transparence de la connaissance.

Internet

Depuis ce printemps, nous avons mis en ligne sur le site internet de la Direction Régionale et Interdépartementale de l'Agriculture et la Forêt, des fiches présentant les principaux aspects de la réglementation concernant les produits phytosanitaires.

Adresse :
http://draf.ile-de-france.agriculture.gouv.fr/

cliquer sur :
Environnement et Protection des Végétaux puis sur Réglementation des Produits Phytosanitaires.

Des fiches techniques sur des problèmes parasitaires seront également mises en ligne en début d'année prochaine.



Bonnes fêtes

de fin d'année